

Article 43 du Règlement

Qu'on demande au ministre de l'Emploi et de l'Immigration de rétablir le statut de pays d'exception pour le Chili afin qu'aucun ressortissant chilien ne soit déporté du Canada dans ce pays où les droits de la personne continuent toujours à être violés.

M. l'Orateur: Pareille motion ne peut être mise en délibération maintenant qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

[Français]

LES PENSIONS

ON DEMANDE QUE LE GOUVERNEMENT NE CONSIDÈRE PAS LES RENTES DU QUÉBEC COMME UN REVENU—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. C.-A. Gauthier (Roberval): Monsieur l'Orateur, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion se rapportant à une question urgente et importante.

Étant donné que les rentes du Québec sont des pensions payées aux personnes âgées de la province de Québec; étant donné qu'elles n'ont aucun rapport quant à la prime payée ou quant au paiement lui-même avec la pension et le supplément fédéral des personnes âgées; étant donné qu'à leur création ces rentes n'étaient pas considérées comme un revenu; étant donné que depuis l'avènement de ce gouvernement ces dites rentes ont été décrétées comme revenu, le gouvernement fédéral s'emparant ainsi de 50 p. 100 du chèque des rentes du Québec pour réduire d'autant leur participation au supplément de pension fédéral, je propose, appuyé par l'honorable député de Richmond (M. Beaudoin):

Que le gouvernement discontinue cette pratique de pompage des Québécois et revienne à la loi initiale qui était de ne pas considérer les rentes du Québec comme un revenu en regard du supplément de la pension fédérale.

M. l'Orateur: A l'ordre! En vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, la présentation d'une telle motion demande le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

[Traduction]

L'AGRICULTURE

L'OPPORTUNITÉ D'UNE ÉTUDE EN COMITÉ DE LA QUESTION DES WAGONS-TRÉMIES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Gordon Towers (Red Deer): Monsieur l'Orateur, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une question urgente.

Étant donné que la Commission canadienne des grains, qui est l'organisme de surveillance de l'industrie céréalière de l'Ouest, a manifesté son mécontentement quant à la façon dont la Commission canadienne du blé a pris en charge la question

[M. Brewin.]

des wagons-trémies en créant un comité des wagons-trémies, je propose, appuyé par le député de Moose Jaw (M. Neil):

Que le ministre de l'Agriculture renvoie immédiatement cette question au comité permanent de l'agriculture en l'autorisant à assigner comme témoins des représentants de la Commission canadienne des grains et de la Commission canadienne du blé.

M. l'Orateur: Pour mettre une telle motion en délibération à ce moment-ci, il faut le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. Alexander: Les libéraux disent non, comme d'habitude.

* * *

LA RADIODIFFUSION

LA PROPOSITION DE FAIRE PAYER LES TÉLÉSPECTATEURS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Ross Milne (Peel-Dufferin-Simcoe): Monsieur l'Orateur, c'est animé de l'esprit qui a inspiré plusieurs motions présentées récemment en conformité de l'article 43 du Règlement que j'invoque aujourd'hui les dispositions de cet article.

Étant donné les déclarations qui ont été rapportées au cours de la dernière fin de semaine et les craintes qu'elles ont fait naître chez les Canadiens quant au libre accès aux services de la télévision, je propose, avec l'appui du député de Restigouche (M. Harquail):

Que la chambre félicite le très honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker) d'avoir déclaré que l'idée du député d'Egmont (M. MacDonald) de faire payer 25c. à chaque Canadien pour chacune des émissions qu'il regarde était une ânerie monumentale, et recommande que cette expression s'applique également à l'idée tory de doubler les circuits de télédistribution.

M. l'Orateur: A l'ordre!

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA CONSOMMATION

DEMANDE DE RAPPORT SUR LA STRATÉGIE ALIMENTAIRE—L'APPLICATION DES MESURES

M. John Wise (Elgin): Monsieur l'Orateur, dès que le ministre de la Consommation et des Corporations voudra bien se montrer attentif, je lui poserai une question concernant les résultats de la stratégie, ou si vous préférez, de la politique nationale du gouvernement dans le secteur de l'alimentation.

Le ministre est-il satisfait des résultats de cette stratégie ou de cette politique jusqu'à maintenant? Sinon, pourquoi? Dans l'affirmative, pourrait-il nous expliquer un peu en quoi les résultats ont été positifs et quelles recommandations ont été appliquées à la suite des pourparlers qui ont eu lieu il y a environ douze mois sur la stratégie alimentaire?